



COMMENT FINANCER SON ENTREPRISE EN TANT QUE FEMME ?

De nombreuses aides existent au Luxembourg pour lancer, développer et pérenniser son projet entrepreneurial. Lesquelles sont plus particulièrement dédiées aux entrepreneures ? Stéphanie Damgé (Directrice de la House of Entrepreneurship) et Christophe Stein (CEO de la Mutualité de Cautionnement) reviennent sur les principaux soutiens à l'entrepreneuriat.

TEXTE: MARC AUXENFANTS

Stéphanie Damgé, Christophe Stein, quelle est la vocation de la House of Entrepreneurship ? Comment accompagne-t-elle les femmes dans leur accès au financement ?

La HoE défend l'intérêt de l'entrepreneur, détecte les besoins du terrain, propose des recommandations et des avis au gouvernement sur les sujets touchant à l'entrepreneuriat au Luxembourg. L'important pour nous est de promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre au Luxembourg auprès du grand public et notamment des écoles, dans une démarche d'éducation entrepreneuriale. En démontrant également que l'entrepreneuriat peut être aussi un choix de carrière.

Nous avons récemment lancé une campagne de sensibilisation avec le Ministère de l'Economie et la Chambre des Métiers, pour montrer ce qu'est un entrepreneur, et que tout un chacun peut le devenir. L'objectif est aussi de lutter contre les stéréotypes qui existent concernant l'entrepreneuriat.

Il existe toutefois d'autres organisations qui proposent des réseaux d'échanges entre femmes entrepreneures ou offrent des services ou des workshops dans un contexte de développement des compétences. Comme la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise ou WIDE ANDCO, une entreprise à impact social (S.I.S) qui propose des expertises, des formations et des programmes dans les domaines de l'égalité des sexes, des compétences numériques et de l'entrepreneuriat. Nous collaborons avec elles, dans le cadre d'initiatives ou d'événements visant à informer, ou à sensibiliser à l'entrepreneuriat.

Qui sont les femmes qui viennent vous voir ?

45 % des porteurs de projets qui se rendent chez nous sont des femmes. Cette moyenne s'est maintenue ces trois dernières années. Il s'agit souvent d'une première prise de contact. Ce sont des jeunes, des réfugiées,



des immigrées, mais aussi des salariées notamment à temps partiel, qui envisagent un projet entrepreneurial. Nous constatons par ailleurs que beaucoup de femmes participent à nos cycles de formation. En 2023, 46 % des personnes ayant assisté au séminaire « Lancer sa boîte en 3 semaines » dédié à la primo création étaient des femmes. Cela montre leur fort intérêt, que ce soit dans la création ou à tous les niveaux du cycle de vie de l'entreprise. Nous notons également qu'environ 47 % de ces femmes ont dépassé le stade de l'idée de projet.

Quels services et accompagnements offrez-vous en matière d'accès au financement ?

Au sein de la Chambre de Commerce, la Mutualité de Cautionnement propose plusieurs solutions selon les besoins : le cautionnement d'un financement bancaire (une caution standard de 50 % des lignes de crédits, leasing et prêts ; le préfinancement des aides étatiques (caution de 80 % des lignes de crédits sous condition d'un accord du ministère) ; le cautionnement d'une garantie locative bancaire (caution

de 50 % avec une réduction à partir de la 3^e année). Nous avons récemment lancé le nouveau produit Bounce, une garantie de 80 % sur un montant maximum de 150.000 euros. Ce produit enlève une grande partie de l'insécurité de l'entrepreneur dans son projet. Pour les femmes, c'est aussi un grand pas en avant pour se lancer. L'objectif de la Mutualité de Cautionnement est de pallier le manque de garanties des petites et moyennes entreprises (PME) par l'octroi d'un cautionnement.

Concrètement, comment intervient-elle ?

Elle peut se porter garante auprès des établissements de crédit agréés lorsque les garanties fournies par l'entrepreneur s'avèrent insuffisantes. Elle peut aussi intervenir pour des projets d'investissement viables présentés par des entreprises traditionnelles ou innovantes lors des phases de création, de développement, de modernisation ou de transmission. Son objectif premier est de soutenir les investissements productifs et non le financement de besoins de trésorerie ou de restructurations financières.

Quels solutions et produits de financement sont éligibles ?

Il s'agit de prêts d'investissement, de lignes de crédits, de leasing, de garanties bancaires, de crédits d'équipements de la SNCL. Ils concernent les investissements mobiliers (machines, équipements, matériel et mobilier), immobiliers (transformations et travaux d'aménagement des immeubles servant à des fins professionnelles), les besoins en fonds de roulement, stocks et frais de démarrage (uniquement pour les créations nouvelles). Les montants et durées sont adaptés à chaque produit. Des frais d'adhésion (de 25 euros par tranche de 25.000 euros cautionnée) et une prime de risque sous forme de commission unique sont demandés à l'entreprise au début de la garantie.

Combien de femmes s'adressent à la Mutualité de Cautionnement ?

En 2023, 24 % des personnes ayant bénéficié des services de garanties de la part de la Mutualité de Cautionnement étaient des femmes. Elles ne sont pas moins bien ou mieux préparées que les hommes.

Selon vous, quels défis les femmes rencontrent-elles plus particulièrement dans leur projet entrepreneurial ?

D'une manière générale, pour tous les entrepreneurs et peu importe le genre, un des problèmes souvent soulevés est l'accès aux financements, mais aussi à des locaux, à des bureaux. L'inflation, les taux d'intérêt élevés, les réglementations et régulations sont d'autres défis récurrents. Les femmes semblent plus particulièrement confrontées à la problématique de concilier leurs vies privée, familiale et d'entrepreneure. Il s'agit seulement d'une hypothèse, sans preuve ni statistiques venant la confirmer.

Une autre tendance récurrente concerne le sentiment des femmes face à l'entrepreneuriat : l'étude 2022 du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) relevait

que seulement 39 % des femmes pensaient détenir des compétences et des capacités pour créer une entreprise, contre 52,5 % chez les hommes. Le GEM est un consortium d'équipes nationales de pays, principalement associées à des institutions universitaires de premier plan, qui mène des recherches sur l'entrepreneuriat dans le monde entier. Ce faible pourcentage est

peut-être lié à l'éducation, au manque de confiance en soi, à la peur de l'échec qui jouent aussi un rôle dans le lancement de projet. Ce sont là des hypothèses. D'où nos actions pour démystifier les stéréotypes concernant l'entrepreneuriat, pour sensibiliser les jeunes – notamment les filles – à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprise. •

POUR EN SAVOIR PLUS

Garantie BOUNCE : le programme de relance de deux ans, proposé par la Mutualité de Cautionnement offre une garantie unique couvrant 80 % des financements bancaires. Lancé en octobre 2024, il est accessible à tous les entrepreneurs souhaitant diversifier leurs risques ou manquant de garanties suffisantes pour réaliser leurs projets. www.cautionnement.lu

AUTRES ORGANISMES DE FINANCEMENT

○ **SNCL** : la Société Nationale de Crédit et d'Investissement est un établissement bancaire de droit public luxembourgeois. Il est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises, à chaque étape de leur cycle de vie, par des prêts pour couvrir une partie du financement de leurs projets de création, développement, transmission et d'innovation. www.sncl.lu

○ **Mutualité des P.M.E** : initiative conjointe de la Chambre des Métiers et de la Fédération des Artisans, elle propose aux petites et moyennes entreprises un cautionnement de crédits d'investissements et l'émission de garanties pour assurer leur développement et appuyer leurs activités. www.mpme.lu

○ **Microlux** : l'entreprise sociale à

but non lucratif accompagne et finance sous forme de microcrédits, les porteurs de projet qui souhaitent créer ou développer une entreprise. www.microlux.lu

PANORAMA DES AIDES FINANCIÈRES

○ **Chambre des Métiers** : elle a récemment publié une synthèse thématique des subventions et soutiens à l'entrepreneuriat artisanal. (<https://www.cdm.lu/news/subventions-et-programmes-de-soutien-pour-les-entreprises-artisanales>)

○ **Luxinnovation** : l'agence d'innovation de l'État du Luxembourg soutient la création et le développement des entreprises innovantes luxembourgeoises. À travers notamment l'identification des mesures de financement les plus pertinentes ; un accompagnement à la préparation des demandes d'aide ayant de fortes chances de succès ; la recherche des bons partenaires en cas de besoin. www.luxinnovation.lu

○ **Aides financières aux entreprises** : la plateforme Guichet.lu liste tous les types de soutiens financiers existant au Luxembourg : depuis l'aide à l'emploi, au recrutement et à la formation, jusqu'au SME packages et Fit4. (<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/financement-aides.html>)